

# de Communique

## communiqué de presse



28 novembre 2018

## Charte entreprises et quartiers Emploi et formation en faveur du quartier prioritaire

La charte entreprises et quartiers a été créée en 2013 à l'initiative de l'Etat.

Elle constitue une approche originale de collaboration entre le monde économique et les acteurs de la politique de la ville. Elle vise à accroître l'implication des entreprises dans le développement économique et social des quartiers prioritaires.

Au niveau départemental, la Charte entreprises et quartiers est pilotée par la Préfecture et animée par la Maison de l'Emploi de Strasbourg. Sur le territoire de Bischwiller, cette animation a été confiée à la Mission Locale d'Alsace du Nord.

#### LES ENTREPRISES AU COEUR DU QUARTIER PRIORITAIRE

Dans le quartier prioritaire Liberté de la politique de la ville (QPV) de Bischwiller, les acteurs économiques ont un rôle majeur à jouer pour améliorer la situation des habitants, ainsi que pour valoriser leurs potentiels. Le but est de développer de nouvelles actions innovantes pour lutter contre l'exclusion dans ce quartier.

Cette année, la Ville de Bischwiller a mobilisé neuf nouvelles entreprises locales et trois institutions qui sont prêtes à signer cette charte : Restaurant à l'Ours, Boucherie Mutlu, Duravit, Gli, Crépifran, Manufacture d'ébénisterie d'Art 1924, Art et Portails, SIRC, Boulangerie Eckert, Fondation Protestante Sonnenhof, Centre Hospitalier Départemental de Bischwiller et la Ville de Bischwiller.

Les entreprises signataires de cette charte peuvent choisir un ou plusieurs axes d'interventions sur les thèmes suivants :

- Éducation et orientation scolaire
- Formation, insertion, emploi
- Développement économique
- Service de proximité, accessibilité aux produits et services de l'entreprise
- Soutien aux initiatives locales et mécénat de solidarité

Chaque entreprise adhérente à cette charte, détermine les actions concrètes qu'elle s'engage à conduire sur tout ou partie de ces axes. Elle doit en dresser le bilan chaque année, afin de mesurer l'avancée de ses engagements et prévoir les actions pour l'année à venir.

La signature des « Chartes Entreprises et Quartiers » aura lieu le Mercredi 5 décembre 2018 à 18h en salle des séances de la Mairie de Bischwiller en présence de :

Madame Chantal AMBROISE, Sous-Préfète de Haguenau-Wissembourg,

#### CONTACT PRESSE

Isabelle ERNST Tél: 03 88 53 99 49 isabelle.ernst@bischwiller.com



